

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 12 avril à 20 heures 30
publié le 16 avril 2013
(Article L2121-25 du Code général des Collectivités territoriales)

L'an deux mil treize, le douze du mois d'avril, à vingt heures trente, le Conseil municipal de GOURDON s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 26

Nombre de présents : 16

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de votants : 21

Étaient présents (16) : Madame Marie-Odile DELCAMP, Monsieur Jacques GRIFFOUL, Madame Nadine SAOUDI, Monsieur Roger GUITOU, Madame Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, Monsieur Michel CAMMAS, Madame Nathalie DENIS, Monsieur Christian LALANDE, Monsieur Étienne BONNEFOND, Madame Marie-Josée ALBA-BOUSCASSE, Madame Simone LACASTA, Madame Claudine LACOMBE, Monsieur Philippe CAMBOU, Monsieur Joël VINADE, Monsieur Michel PICAUDOU, Monsieur Jean LOUBIÈRES, *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusés (5) et étaient absents (5) : Madame Simone BOURDARIE (pouvoir à Monsieur Christian LALANDE), Madame Nicole DUMEIL (pouvoir à Monsieur Jacques GRIFFOUL), Monsieur Philippe DELCLAU (pouvoir à Monsieur Étienne BONNEFOND), Madame Corinne BERREBI (pouvoir à Madame Nadine SAOUDI), Monsieur Christian BOUTHÉ (pouvoir à Monsieur Jean LOUBIÈRES), Madame Magalie GARRIGUES, Monsieur Laurent SERRALLONGA, Madame Claudine SÉGUY, Monsieur Jean JAUBERT, Monsieur Jean-Pierre CABRIÉ.

Monsieur Jean LOUBIÈRES est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du Code général des Collectivités territoriales, assistait à la séance Monsieur Dominique MOREAUX, Directeur Général des Services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Jean LOUBIÈRES est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2013 : adopté à l'unanimité.

- 01 – Présentation et adoption des Comptes de Gestion de l'année 2012 :** adoptés à l'unanimité.
- 02 – Compte administratif 2012 : COMMUNE :** adopté à l'unanimité des vingt votants.
- 03 - Compte administratif 2012 : SERVICE des EAUX :** adopté à l'unanimité des vingt votants.
- 04 - Compte administratif 2012 : SERVICE de l'ASSAINISSEMENT :** adopté à l'unanimité des vingt votants.
- 05 - Compte administratif 2012 : CINÉMA :** adopté à dix-huit voix *pour* et deux abstentions.
- 06 - Compte administratif 2012 : COMPLEXE TOURISTIQUE :** adopté à l'unanimité des vingt votants.
- 07 - Compte administratif 2012 : LA CLÈDE :** adopté à l'unanimité des vingt votants.
- 08 – Affectation des résultats 2012: BUDGET de la COMMUNE de GOURDON :** adopté à l'unanimité.
- 09 – Affectation des résultats 2012 : Compte annexe SERVICE des EAUX :** adopté à l'unanimité.
- 10 – Affectation des résultats de 2012 : Compte annexe SERVICE de l'ASSAINISSEMENT :** adopté à l'unanimité.
- 11 – Affectation des résultats de 2012 : Compte annexe CINÉMA :** adopté à l'unanimité.
- 12 – Affectation des résultats de 2012 : Compte annexe COMPLEXE TOURISTIQUE :** adopté à l'unanimité.
- 13 – Affectation des résultats de 2012 : Compte annexe LA CLÈDE :** adopté à l'unanimité.
- 14 – Adoption du niveau de vote des budgets pour 2013 :** adopté à l'unanimité.
- 15 – Vote des subventions aux associations :** adopté à l'unanimité.
- 16 - Vote des quatre taxes pour 2013 :** adopté à l'unanimité.
- 17 – Présentation et vote du budget primitif principal 2013 de la COMMUNE :** adopté à l'unanimité.

- 18 - **Vote du budget primitif 2013 : Compte annexe SERVICE des EAUX** : adopté à l'unanimité.
- 19 - **Vote du budget primitif 2013 : Compte annexe SERVICE de l'ASSAINISSEMENT** : adopté à l'unanimité.
- 20 - **Vote du budget primitif 2013 : Compte annexe CINÉMA** : adopté à dix-neuf voix *pour* et deux abstentions.
- 21 - **Vote du budget primitif 2013 : Compte annexe COMPLEXE TOURISTIQUE** : adopté à l'unanimité.
- 22 - **Vote du budget primitif 2013 : Compte annexe LA CLÈDE** : adopté à l'unanimité.
- 23 - **Communauté de Communes Quercy-Bouriane - Composition du Conseil communautaire** : adopté à l'unanimité.
- 24 - **S.E.M. Lot Développement Aménagement – Accord de cession du contrat de l'étude urbaine à la société A2C – Autorisation au Maire à signer** : adopté à l'unanimité.
- 25 - **Assainissement – Mise en conformité des systèmes d'assainissement de la ville – Attribution de marché pour le lot n°4** : adopté à l'unanimité.
- 26 - **Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – SPAV LE RÉTRO** : adopté à l'unanimité.
- 27 - **Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Mademoiselle Emmanuelle SECHET** : adopté à l'unanimité.
- 28 - **Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – Madame Annie VILLARD veuve AUSSEL** : adopté à l'unanimité.
- 29 - **Étude prospective urbaine – Rectification convention mandat d'étude** : adopté à l'unanimité.
- 30 - **Gymnase Louis-Delpech – Installation d'une Structure artificielle d'Escalade – Mission de maîtrise d'œuvre** : adopté à l'unanimité.
- 31 - **Marché public de travaux – Budget Complexe touristique – Acquisition de chalets** : adopté à l'unanimité.

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle désire poser d'autres questions diverses.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 23 heures 20.

Le Maire,



Marie-Odile DELCAMP